

Le pouvoir et les libertés

Volume 5, numéro 3, août 1969

Une littérature de combat 1778-1810 : les débuts du journalisme
canadien-français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036406ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036406ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1969). Le pouvoir et les libertés. *Études françaises*, 5(3), 293–296.
<https://doi.org/10.7202/036406ar>

Le pouvoir et les libertés

HORRIFICUS DE MALEDISSIMUS, Sous-familier du Divan aristocratique et seigneurial, à la NATION CANADIENNE — SALUT.

L'Épigraphe que nous venons de placer à la tête de cet écrit est pour vous démontrer que les ténèbres étoient l'état primordial des choses, et que tout ce qui contredit cet état est INNOVATION. Ainsi nous prononçons que Dieu en créant la lumière a été novateur. *Lux fiat* étoit « que la lumière soit ». — Ce *fiat*, de la plénitude de la puissance dont nous sommes munis, nous, par ces présentes, déclarons cassé et nul. Notre volonté est que les *ténèbres* soient. Ainsi soit-il.

La ferme croyance de notre infaillibilité est un article que nous exigeons des fidèles sujets de notre *nation Canadienne*. Notre *ipse-dixit* est loi. Il n'y a que nous qui puissions avoir raison, ainsi ne croyez que ce que nous vous disons. Tous ceux qui osent dire ou penser autrement que nous *ne sont que vos ennemis, des fourbes, des séducteurs, des séditeux, des esprits turbulens, des incendiaires, des scélérats, des rebelles*.

Ne sachant raisonner nous-mêmes, nous défendons à tous les sujets de *notre nation* de se servir de la raison; étant leur seul ami, ils n'ont qu'à mettre toute leur confiance en nous. Notre volonté ne vaut-elle pas beaucoup mieux que la raison ? Notre volonté, il est vrai n'a pas d'autre règle que notre propre intérêt; mais les milliers du peuple, qui n'ont rien de commun avec nous que la configuration, ne sont-ils pas faits pour servir à l'intérêt et aux plaisirs de nous les seigneurs et autres grands ? Les commerçants, les cultivateurs, les artisans, sont-ils autre

chose que des animaux nés pour servir à nos besoins ? Croyez-nous, l'ordre exige que neuf-dixièmes du peuple soient esclaves de l'autre dixième. Voilà précisément comme l'ordre a toujours existé en France, votre ancienne mère patrie jusqu'à ce que des *raisonneurs, ces fourbes, séducteurs, séditieux, esprits turbulens, incendiaires, scélérats, &c.* se soient élevés pour tout bouleverser, et faire jouir l'habitant lui-même des fruits de son travail, qu'il devoit, selon l'ancien ordre, porter à son seigneur, à son curé, &c.

Quels infâmes désordres ! Quelles innovations ! Des laboureurs travailler pour eux-mêmes et leurs familles au lieu de le faire pour les grands ! Quoique nous ne puissions pas nous empêcher de reconnoître le MERITE de ces raisonneurs, il faut pourtant, comme nous, les mépriser, c'est-à-dire les envier, l'envie suivant toujours le mérite comme les nuées le soleil. Plus ils sont modérés, plus ils se bornent aux questions soumises au public pour une pleine discussion, dans l'espérance de parvenir par la collision des opinions à faire éclater la vérité ; plus ils évitent toutes réflexions personnelles, plus il faut tonner contr'eux, plus il faut lancer des traits foudroyants, plus il faut entrer en furie, les calomnier, les injurier, ne leur donner jamais de quartier. Voyons si nos injures ne vaudront pas leurs argumens.

Quoique nous insistions sur la croyance de notre infaillibilité, nous nous avouons pourtant à quelques égards quelquefois faillibles, par exemple en nous opposant au changement proposé dans notre constitution, conformément à notre système d'opposer toute innovation, nous nous crûmes bien fondés en notre opposition ; mais à présent nous reconnoissons que les yeux des ministres et du parlement Britannique sont plus clairvoyants que les nôtres, car comme nous voudrions toujours avoir des esclaves, nous sommes à notre tour les plus vils esclaves qu'on puisse imaginer, aux volontés des ministres et des gens en place de qui nous dépendons. Comment autrement atrapper et conserver les appointemens ! Voudriez-vous comme nous réussir auprès des grands ? N'oubliez pas, non plus que nous, de mettre toujours en pratique un passage du second livre mis entre vos mains en commençant à apprendre à

lire [...] Ce livre est intitulé « Livre pour apprendre à bien lire en François, et pour apprendre en même tems les principes de la langue et de l'orthographe ». Le passage est à la page 90, comme suit : « Pour obtenir quelque faveur il faut courir, briguer, flatter et souvent faire mille bassesses ». Belle leçon de morale pour la jeunesse ! Qui après avoir lu ce passage s'étonnera de notre souplesse ou de notre succès ! Qui après avoir lu ce passage s'étonnera de mille autres choses ! Quel dommage que Messieurs les opposants du bill devant le parlement n'y aient pas puisé un système de soumission à la première volonté des ministres, de quelque nature qu'elle fût ? Quelle hardiesse de ces Messieurs, après avoir sollicité un changement, de s'opposer à celui qu'on offre, quel différent qu'il puisse être de la nature de celui qu'on avoit demandé. Quelle insolence de critiquer un bill publié par le parlement expressément pour être étudié de tous ceux qui y sont intéressés, pour qu'ils en donnent leurs opinions ! Si le *projet des croix et rubans* vient de tomber en conséquence de cette opposition, que Messieurs les opposants prennent garde à eux ! Ils peuvent bien compter sur notre vengeance. Ce sera alors que nous lancerons nos traits de fourbes, séducteurs, séditieux, esprits turbulens, incendiaires, scélérats, &c. &c. &c.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de louer la douceur du gouvernement Anglois, non plus que de reconnoître l'état florissant de la province depuis la conquête, comparé avec son état antérieur à cet événement. Nous avouons que cette grande amélioration ne provient que de l'introduction des loix, des usages, des manières et des encouragemens de la nation Angloise, et que plus la constitution de la province devient Angloise, plus florissante par conséquent, elle deviendra. Mais tout ce changement, quoique pour le mieux, se fait malgré nous. Nous nous sommes toujours opposés et nous nous opposerons à jamais à l'innovation, c'est notre système. Quand on a une fois adopté un système, n'importe qu'il soit faux ou absurde, il ne faut jamais en démordre.

Nous vantons le bien que fait le Clergé, nous avouons

aussi que ce bien même provient du gouvernement actuel. C'est l'esprit de la constitution Angloise de lier les mains autant que possible aux gens d'église comme aux autres, pour leur ôter le pouvoir de faire du mal ; mais ils ont une pleine liberté de faire tout le bien que la nature de leur ministère exige, ou que leurs inclinations les portent à faire.

Nous avons entendu que Pufendorf, Locke, Montesquieu, Helvétius, Blackstone¹ et tous les bons auteurs ont soutenu que le gouvernement n'est qu'un pacte civil, purement humain ; mais comme jamais nous ne lisons ces bons auteurs nous ne nous en soucions pas, non plus que de leurs opinions. Nous insistons que *les gouvernements, ainsi que l'appointement des rois sont des institutions divines* : et ceci, à la fin du 18^{me} siècle ; et ceci au nez des descendants des François ; et ceci aux Anglois, malgré la perte de la tête d'un de leurs rois, et ensuite de la couronne à toute la famille royale, pour avoir maintenu une telle doctrine. On a beau nous croire fou et ennemi des rois en soutenant une telle doctrine ; tout ce qu'on peut dire au contraire n'est, selon nous, qu'innovation. [...]

Vos seigneurs, et ceux qui pensent, et y sont intéressés comme nous, sont les seuls sages et vos amis. Ils vous diront de vous courber le dos comme vassaux soumis et fidèles de vos seigneurs. Ils vous conseilleront d'être à jamais des esclaves aveugles et obéissants de l'église. De l'autre côté tous ceux qui voudront vous soustraire à l'esclavage, qui voudront vous rendre libres et dignes du nom d'homme, sont vos ennemis. Ils sont des fourbes, des séducteurs, des séditieux, des esprits turbulens, des incendiaires, des scélérats, des rebelles.

HORRIFICUS DE MALEDISSIMUS

(30 juillet 1791, p. 1-2)

1. Samuel Pufendorf (1632-1694), juriste allemand, auteur d'un traité du *Droit de la nature et des gens*. John Locke (1632-1704), l'un des grands théoriciens anglais du libéralisme, auteur de *Deux traités du gouvernement civil*. Claude-Adrien Helvétius (1715-1755), philosophe ami des Encyclopédistes, auteur d'un traité *De l'esprit*. William Blackstone (1723-1780), juriste et homme d'Etat, auteur de *Commentaires sur les lois anglaises*.